Image not found or type unknown

travail au noir-quels sont les risques

Par **renard**, le **09/02/2011** à **01:11**

bonjour
une amie me propose de reparer son vehicule contre remuneration;
-quels risques encourt-elle en cas de denonciation pour travail dissimulé?
-et quels sont les risques encourus pour moi même?
-quels recours aurrais-je en cas de non payement des traveaux effectués

Par **Domil**, le **09/02/2011** à **01:33**

[citation]-quels risques encourt-elle en cas de denonciation pour travail dissimulé?[/citation]
Condamnation pénale, fraude à l'urssaf, à la TVA

[citation]-et quels sont les risques encourus pour moi même?[/citation]
Fraude fiscale si vous ne déclarez pas votre salaire en revenu, fraude sociale si vous touchez le chomage ou des allocations

[citation]-quels recours aurrais-je en cas de non payement des raveaux effectués[/citation]
Sauf à prouver le travail, aucun

Par **miyako**, le **09/02/2011** à **09:21**

bonjour,
J'ajoute qu'en cas d'accident la CPAM se retournera contre le donneur d'ordre et contre vous ;si jamais le véhicule est accidenté suite mauvaise réparation,c'est vous le responsable .
amicalement vôtre
suji KENZO

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés